

Arrêté N° 2023-294

**portant renouvellement de Mme Marie PREAU en qualité de chargée de mission
pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé**

La Présidente de l'Université Lyon 2

- Vu** le Code de l'éducation ;
- Vu** les statuts de l'Université approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 modifiés;
- Vu** l'arrêté 2022-234 du 20 septembre 2022 portant nomination de Mme Marie PREAU en qualité de chargée de mission pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé et la lettre de mission en date du 1^{er} septembre 2022 ;

Arrête :

Article 1 : Madame Marie PREAU, Professeure des Universités, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé conformément aux termes de la lettre de mission susvisée.

Article 2 : L'intéressée bénéficie d'une équivalence horaire de 96 heures ETD au titre de cette mission pour l'année universitaire 2023/2024.

Article 3 : Cette mission, qui a pris effet à compter du 1^{er} septembre 2023, prendra fin le 31 août 2024.

Fait à Lyon, le 24 octobre 2023

Nathalie DOMPNIER